ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

L. Cocoliça and Sons versus Henry L. Schneller.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—Nos 49,109 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C agissant pour l'Honorable juge de la Division E, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'encière publique sur les lieux numéro 2444 rue Dauphine encoignure de la rue Espagne, dans le Troisième District de cette ville, le LUNDI, 14 août 1911, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un National Cash Register, un lot de Cornichons 3 Balances une Balance à plateforme, un Coffre fort en fer, deux barils Sucre brun, un baril contenant des Pois blancs, un baril contenant du riz un demi baril Sucre en boules un baril contenant du Sucre pulvérisé, deux barils contenant du gru, 3 barils contenant du Whisky, un baril contenant du Vin de Porto, un baril contenant du Gin et un lot d'épiceries assorties etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau Conditions — Comptant D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour —Sam I Wolf, avocat pour la demanderesse.

3 août—3 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

George C. H. Kernion, agent et avocat de fait pour Mme S Buchanan, Mme E Chevalier et Mme R. Jenkjean ve E. M. Miller

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 49,152 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, agissant pour le juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'encière publique, sur les lieux 907 et 909 rue Poydras, entre les rues Baronne et Dryades, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 8 août 1911, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un National Cash Register, deux Eventails de plafond, un "Back Bar", un Compteur et installations, quatre Crachoirs en cuivre, un Baril contenant du whiskey, une vitrine, un Baril contenant du vin, un lot de liqueurs assorties, une Pendule, un "Pool Table, billes et queues, un lot de Verres, Peinture à l'huile, six Chaises, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour. — Conrad G Collins avocat pour le demandeur

28 juil—28 août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peter Schaff versus Thomas Kellogg.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 47,460. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'encière publique, en face de la Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour, entrée de la rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 29 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux certaines lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le troisième District de cette ville, dans l'îlet No 63 borné par les rues Berlin Clara Magnolia et Milne, désignés comme lots 23 et 24, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magnolia sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 4219 rue Magnolia, étant la même propriété acquise par Thomas Kellogg de J. Vic Leclerc, le 28 janvier 1909, par acte pardevant E. Vidilles, notaire. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant — D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour—Louis H. Burns, avocat du demandeur.

25 juil—25 26 31 août 6 15 22 29

VENTES AL'ENCAN

J. L Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—Division B — No 96,205.

Succession de Mme Félicie Oubre, veuve de Raphael Beauvais.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dossier No 95 5, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Félicie Oubre, veuve de Raphael Beauvais, ledit ordre daté et signé le 17 juillet 1911 et adressé à Joseph L Onorato Encanteur, l'offrirai en vente à l'encière publique, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 24 août 1911 la propriété foncière décrite en l'inventaire enregistré, ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'îlet No 39, borné par les rues Constantinople, Marengo, Chestnut et Colisée, désigné comme lots 18 et partie de 17 sur un devis marqué A, annexé à un acte passé pardevant F. D Augustin, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1869, le lot 18 mesurant 32 pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et partie du lot 17 mesurant dix-huit pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, les lots sont contigus et ainsi 98 forment le coin des rues Chestnut et Constantinople.

2° Un certain lot de terre dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus désignée par la lettre B, composée des parties des lots 16 et 17, sur un devis de D. E Seghers, le 25 septembre 1895, annexé à un acte pardevant W. M. Ker, le 18 septembre 1903, commençant cinquante pieds de l'encoignure des rues Constantinople et Chestnut et mesurant trente pieds de face à la rue Constantinople sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront payer les taxes de 1911, et les notes de vente, s'il y en a pardevant Philip Gensler Jr notaire, aux frais des acquéreurs incluant tous certificats, les acquéreurs devant déposer 10 pour cent (ne portant pas intérêt) au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato
Encanteur et Courtier

Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Merrick, Lewis, Gensler et Shwartz, avocats.

23 juil—23 30—août 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 96,793—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, — Division B.

Succession de Emiliane Martinez.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire intitulée Succession de Emiliane Martinez, Dossier No 96,793, ledit ordre daté et signé du 10 juillet 1911, et adressé à Joseph L Onorato, l'offrirai en vente à l'encière publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne Nouvelle-Orléans, à midi, JEUDI, le 17 août 1911 la propriété foncière énumérée dans l'inventaire enregistré comme suit:

1. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé s'étendant et étant dans la ville de Mandeville, paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, dans l'îlet borné par ou compris en les rues Lafitte, Claiborne, Jefferson et Carroll et mesurant cinquante pieds de face à la rue Lafitte sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ledit lot commençant à une distance de quatre vingt dix pieds plus ou moins de l'encoignure des rues Claiborne et Lafitte.

2° Deux lots de terre en le "block" No 5, Nos 2 et 4, dans le Parc Ocean Ledit îlet No 5 est borné par le chemin de Mandeville, les rues Pear et Beech et la ligne de division du Parc Ocean, et mesurant chacun trente-cinq pieds de face à la rue Pear sur cinquante pieds de profondeur, tels qu'ils se meuvent.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant payer en dessus et en plus du montant de leurs enchères toutes les taxes de la propriété dues et exigibles en l'année 1911 Les actes de vente, incluant frais de tous certificats devant être mis aux frais des acquéreurs pardevant J. M. Quintero, notaire. Un dépôt (ne portant pas d'intérêt) de 20 0/0 du prix devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato
Encanteur, 910 rue Gravier.

16 juil—16 23 30—août 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Formant le coin des rues Orléans et Miro.

(Ilet des rues Ste Anne et Galvez.)

Emanuel L. Weil ve Edouard Vidaillet et Alfred Demun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,596—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 7 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 283, borné par les rues Miro Orléans, Ste Anne et Galvez désigné par le numéro un sur un plan par S. P. Szynarche architecte, le 17 octobre 61, et mesurant vingt-huit pied dix pouces de face à la rue Orléans sur quatre-vingt deux pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Miro et formant l'encoignure des rues Orléans et Miro.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

4 août—4 11 18 25—sept 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées

DANS LE PREMIER DISTRICT

CONNUES COMME

1. La Bâtisse Double à trois étages, en briques, toit couvert en ardoises, etc, Nos 120 et 122 rue Howard, entre les rues Canal et Gasquet.
2. La Bâtisse à deux étages, en briques, toit couvert en ardoises, etc (entrepôt à l'arrière), No 1410 rue du Canal, entre les rues Liberté et Howard.
3. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1413 et 1415 rue Gasquet, entre les rues Liberté et Howard.
4. La Bâtisse Double à deux étages, en bois, toit couvert en ardoises, etc., comprenant une bâtisse double en arrière, à deux étages, en bois, toit couvert en ardoises, Nos 126 et 128 rue Howard, entre les rues Canal et Gasquet.
5. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1419 et 1421 rue Gasquet, entre les rues Howard et Liberté.
6. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1427 et 1429 rue Gasquet, entre les rues Liberté et Howard.

Interstate Trust and Banking Company vs Xyle Realty Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 97 485 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, carré 227, borné par les rues Howard, Liberté, Gasquet et Canal, lequel lot commence à une distance de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du coin des rues Canal et Howard, et mesure en pied américain comme suit 55 pieds 6 pouces de face rue Howard; 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur du côté de la rue du Canal; de la 9 pieds 6 pouces 2 lignes sur une ligne s'étendant à angle droit vers la rue Gasquet, de la 19 pieds 8 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers la rue Liberté, de la 24 pieds 5 pouces et 5 lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Gasquet, de la 18 pieds 4 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers la rue Howard; de la 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gasquet à un point où il aboutit à la ligne de façade rue Howard, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis de L. F. Dugazon, suivant pardevant F. J. Puig, notaire, le 7 mars 1896, C. O. B. 162, folio 302.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Canal, Liberté, Howard et Cleveland, anciennement Gasquet, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Canal sur 127 pieds, 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, déposé en l'étude de E A. Bienvenu, notaire, comme plan No 92.

Acquis de la Succession de James M. Robinson, d'après un acte pardevant W Morgan Gurley, notaire, le 10 juillet 1896, C. O B. 169 folio 645.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, carré No 237 borné par l'avenue Cleveland [rue Gasquet] et les rues Howard, Canal et Liberté, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade sur l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Acquis de Mme Daisy Beebe, épouse de S. G. Cook, acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 4 mai 1905, C. O B. 203, folio 495.

4° Un certain lot de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré 237 borné par la rue Howard, l'avenue Cleveland [rue Gasquet], les rues Canal et Liberté, et mesurant au pied américain 31 pieds 6 pouces de façade rue Howard sur 60 pieds de profondeur.

Acquis de Wilfred Beebe, d'après un acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 16 novembre 1905, C. O. B. 207, folio 193.

5° Un certain lot de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré 237, borné par l'avenue Cleveland (rue Gasquet) et les rues Howard, Canal et Liberté, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face sur l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 88 pieds, 6 pouces de profondeur.

Acquis de Mme Daisy Beebe, épouse de S. G. Cook, acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 4 mai 1905, C. O. B. 203, folio 495.

6° Un certain lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, (rue Gasquet), les rues Liberté, Canal et Howard, mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 106 pieds, 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis de Martin Sheuard, par acte pardevant E. M. Stafford notaire, le 8 octobre 1906 C. O. B. 212, folio 924.

Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations, etc, sur chacune des propriétés ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Thomas E. Farley, avocat pour la demanderesse.

8 juil—8 9 11 14 21 28—août 4 9 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve Angelina Leone

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,705—Division B—Attendu que Anthony Leone a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feue veuve Angelina Leone, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS OUNNELL, Greffier — James O'Connor, Legier & Gleason, avocats.

26 juil—26 30—août 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 6313 rue Laurel.

(Ilet rue Calhoun et Patton et Audubon Park

Mme Jacques Pelicot et als ve Mme Francoise Comange, épouse de Paul Cazaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 97 650 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 20 de Barthéville borné par les rues Laurel, Calhoun, Patton et le Parc Audubon, ledit lot est désigné par le No Neuf sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er mai 1896 et annexé à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 25me jour de mai 1896, d'après lequel ledit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent trente-cinq pieds un pouce et cinq et un quart de lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. L. Hughes, avocat pour les demandeurs.

28 juillet—28—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de sept Terrains de valeur dans le Troisième District,

Avenue St-Roch ou carré Indépendance, entre les rues Roman et Prieur: lesdits lots s'étendant à travers en profondeur de l'avenue St Roch ou Independance Square à la rue Espagne.

Chaque terrain devant être offert séparément et vendu séparément.

La Barber Asphalt Paving Co. B. J. Zahn, subrogé, vs Sept lots de terre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 96 908 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Dom Frederick Watts, la Independent Realty Co. Limited et Gaspar Pietri et in rem, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encière publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sept lots de terre dans le carré No 280 borné par l'avenue St-Roch ou Independence Square et les rues Espagne, Roman et Prieur, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros un à sept, inclusivement, et mesurant chacun trente-deux pieds de façade sur l'avenue St-Roch ou Independence Square, par cent trente huit pieds, six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et s'étendant à travers à la rue Espagne sur laquelle ils ont une façade de trente deux pieds chacun excepté le lot No un (formant le coin de l'avenue St Roch ou Independence Square et la rue Roman et des rues Roman et Espagne), lequel a trente-un pieds huit pouces sur l'avenue St Roch ou Independence Square sur cent trente huit pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Roman entre lignes égales et parallèles.

Chaque terrain sera vendu séparément pour la proportion d'un septième du jugement in rem dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 juil—8 9 14 21 28—août 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du comptoir, etc., d'un restaurant Consistant en un Comptoir couvert en marbre, Vitrine, Tabouretts, Chaises, Miroirs de murs, Filtre de Lynn, "Gas Range", "Jewel Heater", Réfrigérateur, "Sprague Electric Exhaust Fan", Eventails de plafond, Quincaillerie ancienne, et Verrerie, Coutellerie, Ustensiles de cuisine, Divers, etc, ainsi un "Cash Register"

Zeta Company Limited vs Joseph C. Geary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97,090 — En vertu d'un écrit de vente daté le 11 juillet 1911 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 14 août 1911, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux No 312 rue Baronne—

Le contenu, etc., du Restaurant dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

1 "Cash Register".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Cage, Baldwin & Crabites, avocats pour la demanderesse.

3 août—3 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE

George H. Kirk vs John Reusch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,980 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le LUNDI, 14 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de John Reusch dans le procès de John Reusch vs la Greenville Savings Bank and Trust Company de Greenville, Mississippi, numéro 54,439 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.

1 août—1 5 9 14

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT. Division A — No 97,756—Central American Steamship Co vs Ses Créanciers — Ordre — Considérant la pétition suivante et les tableaux des recettes et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné que, après due annonce, avis et citations aux créanciers, requis par la loi une réunion des créanciers de ladite Central American Steamship Company soit convoquée et tenue d'après la loi, devant Fred C. Marx, notaire en cette ville, commençant le 31me jour d'août 1911, à 11 heure A. M., pour voter accordant ou refusant l'application de ladite Central American Steamship Company pour un répit de neuf [9], quinze [15] et vingt-un [21] mois de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que E. Lyons, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de ladite demanderesse.

Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et la propriété de la dite Central American Steamship Company soient suspendues pendant ces procédures

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1911.

Signé: E. K. SKINNER,
Juge de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
J. Mc CORMICK, Député Greffier.

E. D. Saunders, avocat.

29 juil—29—août 2 7

Succession de Samuel O. Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 89,256 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par B. C. Lebhan et J. E. Dunlap exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS OUNNELL, Greffier. C. S. et A. E. Hebert, avocats.

1er août—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vastes Portions de Terre de Valeur

—DANS LE—

SEPTIEME DISTRICT

Sur le Coteau de la Métairie.

1. A la jonction du Nouveau Chemin Coquillé et du Chemin de la Métairie. 300 pieds sur le Nouveau Chemin Coquillé, sur 400 pieds de profondeur et de façade sur le Chemin de la Métairie, entre lignes parallèles.
2. Une portion triangulaire contigue à l'autre ci-dessus, mesurant 143 pieds, 8 pouces et 3 lignes sur le Nouveau Chemin Coquillé, 262 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté vers le Chemin de la Métairie touchant la propriété premièrement décrite et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes de l'autre côté.
3. Six terrains formant une portion de terre mesurant 196 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur le Nouveau Chemin Coquillé, 364 pieds, 5 pouces de profondeur sur une ligne, 299 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur le côté vers le Chemin de la Métairie, et 222 pieds, 10 pouces de largeur à l'arrière.

Interstate Trust and Banking Company vs Xyle Realty Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97,486 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une portion de terre dans cette ville de la Nouvelle Orléans, à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et du Chemin de la Métairie, mesurant trois cents pieds de façade sur une ligne parallèle avec le Nouveau Canal le Nouveau Chemin Coquillé [ou New Shell Road] à une distance d'environ de pas moins de cent vingt pieds des bords ou rives dudit Canal sur quatre cents pieds de profondeur entre lignes parallèles et de façade sur le Chemin de la Métairie avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Une certaine portion de terre et les améliorations, étant triangulaire de forme et mesure cent quarante-trois pieds huit pouces et trois lignes de façade sur le Nouveau Chemin Coquillé [New Shell Road] sur une ligne parallèle au nouveau canal distant de cent vingt pieds de la, deux cent soixante-deux pieds un pouce de profondeur du côté du Chemin de la Métairie où il touche à la propriété ici premièrement décrite, et deux cent quatre-vingt quinze pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne vers la ville, touchant la propriété anciennement appartenant à Samuel L. Reed ou ses représentants.

Acquise de la succession de Samuel Fasnacht, par acte pardevant J. Duvigneaud, notaire, le 1er décembre 1896, enregistré dans C. O. B 163, folio 194.

3° Six lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (ci-devant Bourg de la Métairie) sur le côté de la Métairie et formant une portion du terrain désignée par la lettre A sur un plan de J. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 13 janvier 1862, et annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire, le 15 février 1862, ainsi que sur un plan d'Arthur de Armas, voyer le 20 septembre 1868 et mesurant cent quatre vingt six pieds quatre pouces et trois lignes de face sur le Nouveau Canal ou Chemin Coquillé [New Shell Road] trois cent soixante quatre pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne contigue au lot No 2, deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne opposée vers le Chemin de la Métairie, et deux cent vingt deux pieds dix pouces de largeur dans le fond.

Acquis de Mme Louise Baisel, veuve de Godfried Frederick et veuve de George Waters, et veuve de George Grever, acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 21 février 1899, enregistré C. O. B. 171, fo le 192.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Thomas E. Farley, avocat de la demanderesse.

8 juil—8 9 11 14 21 28—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de valeur contigus sur la rue Hamilton,

Un d'eux formant le coin des rues Hamilton et Peach.

(Ilots rues Holly Grove et Dixon.)

American Brewing Company vs Leo Bentin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,542 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Huitième District de cette ville, désignés par les Nos Un, Deux et Trois dans l'îlet No 628, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Dixon et Peach sur un croquis fait par H. W. W. Reynolds, député voyer, annexé à l'acte 1049 de 1910, passé dans l'office de Félix J Dreyfous, notaire, d'après lequel croquis lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hamilton, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds et un pouce; lot un formant le coin des rues Peach et Hamilton.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gus Lemle, W. C. Jeube & A. A. Moreno, avocats pour la demanderesse.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Troisième District.

Connue comme Nos 3541 et 3543 avenue Paris.

(Ilet rues Bruxelles, Pleasure et No Pius [Ultra.])

Salmen Brick and Lumber Company vs Mm Gus Salomes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,501—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Treizième District de cette ville, désigné par le No 14 du carré 2294, borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Pleasure et No Pius Ultra, sur un plan de D. E. Seghers et dit, voyer, annexé à un acte pardevant le notaire Dreyfous le 21 février 1910, ledit plan étant daté du 7 décembre 1909, lequel terrain formant coin de l'avenue de Paris et de la rue No Pius Ultra et mesure vingt-sept pieds de face sur l'avenue Paris, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur et façade rue No Pius Ultra, entre lignes parallèles de cent dix pieds, cinq pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. T. Dunziger, avocat de la demanderesse

8 juil—8 9 14 21 28—août 4 9 10

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE.

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.